



Une nouvelle feuille de route SPS

À l'OMC, dans le domaine sanitaire et phytosanitaire (SPS), il est question de faciliter le commerce tout en veillant à la sécurité sanitaire de nos produits alimentaires, à la protection de la santé des animaux et à la préservation des végétaux. Tous les quatre ans, les Membres de l'OMC examinent la manière dont les travaux dans le domaine SPS évoluent. À la suite du dernier examen, ils sont convenus d'une nouvelle feuille de route.



Quel est l'ordre du jour?

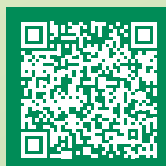


Coup de projecteur sur certaines initiatives

- **Partage de connaissances pour faire face aux défis SPS modernes.** Comment les Membres utilisent-ils l'IA? Quels sont les traitements novateurs contre les parasites ou les maladies? Comment sont-ils réglementés? Il est question de partages d'expérience pour que les approches innovantes puissent être répliquées.
- **Plus de coopération réglementaire pour de meilleures mesures SPS.** Via [ePing](#), les Membres de l'OMC notifient les réglementations SPS planifiées et leurs partenaires commerciaux peuvent soumettre leurs observations. Difficile de suivre plus de 2 000 notifications SPS par an! Un groupe de travail se penchera sur comment améliorer les notifications, faciliter l'accès aux traductions et comment les observations sont prises en compte.
- **Favoriser la participation des économies en développement.** Un programme de mentorat aidera les économies en développement à participer aux travaux SPS et à améliorer la transparence de leurs réglementations SPS.

Pour en
savoir
plus

SCANNEZ
MOI!



ou cliquez
[ICI](#)